

Une voix: Que le décret du conseil soit rescindé.

L'hon. M. Churchill: Ce serait le moyen de s'en tirer facilement et le décret devrait être rescindé. Le ministre s'amuse à me désigner par «quelqu'un de votre âge». J'ai participé à la Première Grande guerre, et cela le chagrine. J'ai aussi participé à la Deuxième Grande guerre. Il dit que j'envisage la vie sous l'angle historique et il trouve intelligent de dire que si telle chose se fait depuis cinquante ans il n'est pas nécessairement opportun de la modifier. C'est, bien entendu, complètement absurde.

Si, depuis 50 ans, on a jugé satisfaisants le camp de Valcartier et les autres camps au Canada, que le ministre nous dise pourquoi on devrait les modifier. On a aménagé le camp de Gagetown parce que nous n'avions pas les installations nécessaires pour former ensemble de grands corps de troupes. On a apporté ce changement. Mais le ministre ne peut nous dire pourquoi le Canada a besoin de nouveaux champs de tir au mortier. Je me demande même s'il sait ce qu'est un mortier, quel genre d'obus il sert à tirer et quels peuvent en être les effets. Le ministre n'a pas expliqué pourquoi il fallait apporter ce changement, mais il veut tout bonnement exproprier un terrain et chasser sans pitié 25 familles de leur foyer.

Cette initiative n'est pas dans l'intérêt du pays du point de vue militaire. Aucune ressemblance entre ce cas et d'autres exemples apportés ce soir. Ce changement sert uniquement à des fins militaires, à des fins de guerre. Voilà pourquoi le ministre s'apprête à exproprier 25 familles. C'est à cela que nous nous opposons, monsieur le président. Je ferai une dernière proposition au ministre. Réservez le crédit n° 15 et donnons-lui la chance d'y réfléchir ce soir. Nous pourrions adopter les autres crédits dont le comité est actuellement saisi.

[Français]

M. Langlois (Chicoutimi): Monsieur le président, puis-je poser une question à l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre?

M. Vincent: Depuis quand parlez-vous au nom du ministère?

M. Langlois (Chicoutimi): Laissez faire le ministère, car vous avez eu votre tour.

Le député de Winnipeg-Sud-Centre, qui nous a dit à plusieurs reprises, peut-être même dix ou douze fois, que le camp de Valcartier, dans la province de Québec, a été très bon pour l'entraînement des troupes depuis cinquante ans, pourrait-il nous dire ce

soir si, d'après lui, il y a eu des changements dans les armes mises à la disposition de l'armée canadienne depuis cinquante ans?

[Traduction]

M. Vincent: C'est la meilleure plaisanterie de la soirée.

M. Langlois (Chicoutimi): Monsieur le président, le député de Winnipeg-Sud-Centre, Irlandais d'origine, préférerait peut-être que je pose ma question en anglais.

L'hon. M. Churchill: Si les collègues du député voulaient se tenir tranquille, je pourrais l'entendre. Ils font tellement de bruit que je ne peux entendre ce qu'on dit.

M. Langlois (Chicoutimi): Puisque vous êtes un ancien ministre de la Défense nationale, vous devez savoir que, depuis 56 ans, il y a eu des grands changements dans les armes utilisées par l'armée canadienne. A cause de ces changements, l'armée a besoin de terrains différents pour y entraîner ses hommes. Je demande au député si cela est possible?

L'hon. M. Churchill: Je ne sais quelle est l'expérience de mon honorable ami, mais je suis assez au courant des armes et des changements qui se sont produits à cet égard au cours des ans.

M. Langlois (Chicoutimi): Monsieur le président, le député a parlé à peu près douze fois aujourd'hui de l'entraînement au tir à Valcartier et du déménagement de ces familles de la région du camp. L'ancien ministre de la Défense nationale prétend-il qu'au lieu de déplacer de Valcartier ces 25 familles, on devrait fermer le camp de Valcartier, et peut-être l'expédier dans l'Ouest?

M. MacEwan: Pour un premier discours, il était bon.

M. Pugh: Monsieur le président, je me demande si le ministre de la Défense nationale a réussi à obtenir un peu plus de détails au sujet des 3,000 militaires entraînés à Valcartier chaque année. Combien de ces militaires seront entraînés au tir au mortier de longue portée?

Le ministre n'a pas essayé de répondre à ma question. Peut-être voudrait-il y répondre maintenant. Peut-être a-t-il été tellement occupé à trouver les renseignements, qu'il n'a pu encore répondre. Encore une fois, monsieur le président, je voudrais savoir si le ministre peut nous dire maintenant, à propos des 3,000 militaires qui sont ou qui seront entraînés à Valcartier, combien étudieront le tir au mortier de longue portée dont il nous a parlé? S'il ne peut répondre maintenant,